



POLE RESSOURCES ET MOYENS
DIRECTION FINANCES ET CONTROLE DE GESTION
V224/IJ

ARRETE n° 27/2025

Le Maire de la Ville de Mulhouse,

- VU les articles R.1617-1 à R1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;
- VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires de fonds publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;
- VU la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'arrêté de création de la Régie de recettes « SPORT ET JEUNESSE » du 14 décembre 2011,
- VU les arrêtés modificatif du 2 avril 2014, 8 novembre 2017, 10 août 2020 et du 17 juin 2022 ;
- VU l'avis conforme du Comptable du 07 janvier 2025

arrête,

ARTICLE 1 : L'article 6 de l'arrêté d'origine concernant le montant de la caution est abrogé.

ARTICLE 2 : L'article 7 de l'arrêté d'origine est modifié comme suit :

« Le régisseur percevra une indemnité de maniement des fonds fixée à 200 € selon la réglementation en vigueur »

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de la Ville de Mulhouse sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Mulhouse, le 09 janvier 2025

Madame Le Maire,



Michèle LUTZ

Destinataires

- Le responsable du SGC de Mulhouse
- Sous-préfecture, transmission Ixbus
- Secrétariat Général, 2 exemplaires
- Le régisseur Mme GARY PLANQUE Laetitia
- Le responsable du service SPORT ET JEUNESSE Clément TRIPONNEL
- Service des Ressources humaines
- Service des Finances